

# La capacité des accueils de loisirs augmentée

9 juillet 2024

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, la Ville a augmenté sa capacité d'accueil de loisirs en ouvrant **un nouvel espace à l'école Marie Curie**.

Ouvert tous les mercredis, vacances scolaires et vacances d'été, il permet de recevoir **70 enfants de 3/6 ans et 90 enfants de 6/10 ans**.

Fréquenteront ce lieu **les enfants scolarisés à Marie Curie et au Douet**.

Les accueils **Marcellin Verbe et Aimée Verbe**, permettant d'accueillir respectivement 120 et 148 enfants, restent ouverts et fonctionneront comme habituellement.

Fréquenteront ces accueils **les enfants scolarisés aux écoles du Centre, Fontaine, Profondine ainsi que les écoles privées**.

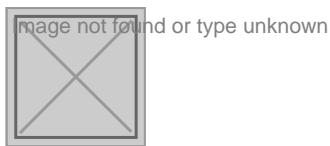
## Nouveau mode de réservation

Les réservations et annulations s'effectuent toujours via l'espace du guichet Numerik.

**En ce qui concerne les accueils lors des petites vacances scolaires, vacances d'été et séjours, elles sont désormais soumises à un calendrier de réservations (voir ci-dessous).**

Pour le mercredi, pas de changement, les créneaux d'inscription restent ouverts à l'année.

Retrouvez les nouvelles modalités de réservations et d'annulations dans le règlement intérieur des activités jeunesse en téléchargement sur cette page.



- [Activites-jeunesse\\_Reglement interieur\\_2024 | pdf | 424.92 Ko](#)

■